

La fièvre catarrhale inquiète les éleveurs

Éric de La Chesnais

Après l'apparition de nouveaux cas, l'État a lancé en urgence une campagne de vaccination contre ce virus mortel pour les moutons.

Un été à hauts risques pour les éleveurs de moutons. Outre les risques de prédation de leur troupeau par le loup ou l'ours, y compris en plaine, ils doivent également faire face à l'expansion d'un virus potentiellement mortel pour leurs animaux. Celui de la fièvre catarrhale ovine (FCO), encore appelée « maladie de la langue bleue », signe de cyanose, c'est-à-dire d'un appauvrissement de l'organisme en oxygène.

Ses symptômes incluent une langue pendante, de la fièvre et des troubles respiratoires. « Il existe 36 types différents de ce virus, appelés "sérotypes", indique l'Anses, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation. Le pouvoir pathogène du virus varie considérablement d'une souche à l'autre. Certaines souches virales provoquent des retards de croissance chez les animaux malades, la mort de certains animaux et des avortements chez les femelles infectées. » La forme de ce virus actuellement en circulation, le sérotype 3 hautement pathogène, est apparue en Europe en septembre 2023 aux Pays-Bas. Il s'est ensuite répandu en quelques semaines en Belgique, en Allemagne et au Royaume-Uni.

En France, il a été détecté pour la première fois lundi 5 août, dans un élevage de Marpent, près de Maubeuge, dans le Nord. Deux autres cas ont été décelés en fin de semaine dernière : l'un dans l'Aisne et l'autre dans une ferme des Ardennes, à Viereux-Wallerand, à quelques kilomètres de la frontière belge. De nombreux autres foyers risquent d'être confirmés prochainement.

Déjà 22 « suspicions » ont été recensées par les autorités sanitaires publiques dans le Nord. Deux autres cas l'ont été dans le Pas-de-Calais, territoire qui ne partage pourtant aucune frontière avec la Belgique. Chez nos voisins,



Dans le Sud-Ouest, des élevages de brebis sont décimés par le sérotype 8 de cette maladie virale qui touche les ruminants mais n'affecte pas les êtres humains ni les denrées alimentaires. BELLOUMI / PHOTOPQR/VOIX DU NORD/MAXPPP

l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire est en alerte, car la FCO se répand comme une trainée de poudre. Elle a déjà recensé 308 foyers de sérotype 3.

Pour limiter l'expansion de cette épizootie au reste de l'Hexagone, le ministère de l'Agriculture a décidé

« La vaccination est le moyen de prévention le plus efficace mais représente un coût élevé »

Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation

d'avancer de deux jours, c'est-à-dire dès le lundi 12 août, sa campagne massive de vaccination gratuite auprès des éleveurs des six régions où le risque de propagation de FCO de sérotype 3 est le plus fort : les Hauts-de-France, la Normandie, l'Île-de-France, le Grand Est, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne-Franche-Comté.

Il y a urgence : les cheptels français n'ont développé aucune résistance au

sérotype 3 car ils n'y ont jamais été confrontés. « La vaccination est le moyen de prévention le plus efficace mais représente un coût élevé », admet l'Anses. Le gouvernement en est conscient. Il s'engage à « prendre en charge les visites vétérinaires aux animaux suspects de FCO, pour les détecter et les vacciner, ainsi que les coûts des analyses en laboratoire pour les prélèvements », lit-on dans un arrêté paru au Journal officiel ce dimanche.

« Au total, 6,4 millions de doses de vaccin, dont 1,1 million pour les ovins et 5,3 millions pour les bovins (porteurs sains de la maladie, NDLR), seront fournies par l'État aux éleveurs, explique-t-on Rue de Varenne. Ils pourront passer commande auprès d'un vétérinaire sanitaire, qui recevra le vaccin à partir du 12 août, et pourront l'administrer eux-mêmes à leurs bêtes. » « Plus il y a de monde qui vaccine, plus on limitera la propagation, plus on limitera les dégâts, souligne Valéry Lecerf, éleveur ovin et bovin à Cavrion-Saint-Martin dans le Pas-de-Calais et président du Groupement de défense sanitaire (GDS) du dé-

partement. C'est aussi l'avenir des troupeaux qui est en jeu », complète le responsable de cette association rassemblant la presque totalité des élevages ovins de ce territoire afin de prévenir des crises sanitaires.

D'autres sérotypes, apparus sur le Vieux Continent il y a plusieurs années déjà, sont toujours en circulation en Occitanie et en Corse. « Le réchauffement climatique et les échanges internationaux ont favorisé l'apparition de ce virus qui se transmet par un moucheron culicoïde », écrit l'Anses. Dans le Sud-Ouest, des élevages de brebis sont décimés par le sérotype 8 de cette maladie virale qui touche les ruminants mais n'affecte pas les êtres humains ni les denrées alimentaires. « La recrudescence brutale de FCO en Ariège, dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales touche de nombreuses fermes d'élevage, y compris sur des animaux en estives », déplore la Confédération paysanne. « À ce stade, nous avons d'ores et déjà 4 000 brebis mortes dans ces 3 départements, et on pense atteindre les 6 000 d'ici à la fin du mois, sur un total de

130 000 animaux, soit près de 5 % du cheptel affecté », estime Myriam Cormary, directrice de la chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales.

« La maladie est très pénalisante pour les petits élevages lait et viande, avec une mortalité importante, et, dans certains cas, un arrêt de la production de lait ou de fromage, observe pour sa part Philippe Lacube, président FNSEA de la chambre d'agriculture d'Ariège. Les exploitations ovines étant déjà en difficulté financière pour la plupart, on aura besoin d'indemnisations du ministère, sinon, des éleveurs vont arrêter. »

« La maladie est très pénalisante pour les petits élevages lait et viande, avec une mortalité importante, et, dans certains cas, un arrêt de la production de lait ou de fromage »

Philippe Lacube

Président FNSEA

de la chambre d'agriculture d'Ariège

Son collègue corse Joseph Colombani fait le même constat. « On va vers une catastrophe annoncée de la race à petit effectif que constitue la brebis corse, qui compte 70 000 individus, prévient le responsable régional de la FNSEA, aussi président de la chambre d'Agriculture de Haute-Corse. Nous estimons à plus de 1 millier les animaux affectés par le sérotype 4 ou 8, désormais. À cause de ces mortalités, des avortements provoqués et l'absence de lait pendant un an, cela va entraîner d'importantes pertes à hauteur de 30 % de nos revenus environ. Elles doivent être indemnisées par l'État, d'autant que les vaccins nous coûtent 2,50 euros par brebis. »

Une campagne massive de vaccination dans les territoires du Sud pourrait donc aussi être nécessaire. « Il y a eu des périodes où il était difficile de se fournir en vaccins », indique Élodie Reversat, directrice GDS de l'Ariège. Certains éleveurs ont été prévoyants. « J'ai commandé en automne mes doses auprès de mon vétérinaire pour vacciner mes brebis au printemps avant la montée en estive, explique Gisèle Gouazé, éleveuse de brebis dans l'Ariège. D'autres sont en train de vacciner seulement maintenant. Il y a un rappel l'année d'après. Rien n'est pris en charge. Pour mes 480 brebis, cela m'a coûté 1200 euros, soit 2,50 euros par animal. Dans la montagne, il y a aussi des cas isolés. Nous avons un groupe WhatsApp pour communiquer entre éleveurs sur ce sujet. » ■